



FICHE ACTION N° 4.2.8.

RHI Château d'eau

Axe	4. Améliorer les conditions de vie des habitants à travers le logement et les espaces publics
Orientation stratégique	4.2. Améliorer la qualité de l'offre en logement et répondre aux nouveaux besoins
Action nom	Finaliser l'opération RHI Château d'eau
Action n°	4.2.8.
Statut	En projet <input checked="" type="checkbox"/> / Validée <input type="checkbox"/> / Engagée <input type="checkbox"/>
Périmètre d'application	Périphérie périmètre PVD/ORT
Niveau de priorité	Fort <input type="checkbox"/> / Médian <input checked="" type="checkbox"/> / Faible <input type="checkbox"/>
Maître d'ouvrage	SIDR
Description de l'action	<p>Ce secteur fait partie de l'opération de Résorption de l'Habitat Insalubre multisites de Montvert, comprenant trois poches d'habitat insalubre à traiter (70 ménages à reloger) et un relogement proposé sur les trois sites de Croix-Bigat, Château d'eau et Montvert. Le projet d'aménagement du site de Montvert est aujourd'hui abandonné. L'opérateur s'est désengagé à l'expiration de son délai de concession le 31/12/2020. L'action vise à lever les blocages identifiés pour achever l'opération, lancée en 2006 visant au traitement de la problématique d'habitat insalubre concernant 14 ménages à l'état initial. Le site de relogement en mixité sociale comprend 81 logements, après réactualisation en 2018 et 2019 (réduction des LES) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La construction de 18 logements collectifs en LLTS (démarrage imminent) - La construction de 42 logements individuels en LLTS (démarrage imminent pour 15 logts) - 4 logements à améliorer (réalisé) - 17 lots libres (en cours) <p>La commune a participé à l'équilibre de l'opération à hauteur de 999 514 € (à l'échelle de la RHI multisites).</p>
Partenaires	Etat, commune de Trois-Bassins
Dépenses prévisionnelles (HT)	Temps agents
Plan de financement prévisionnel (HT)	Sans objet à ce stade
Calendrier	A définir pour la suite des opérations.
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Programme Local de l'Habitat et Plan intercommunal de lutte contre l'habitat indigne du TCO
Lien autres actions du programme	<p>Action 4.2.1. Poursuivre les objectifs de mixité sociale et de réponse aux besoins globaux en logement du PLH</p> <p>Action 4.1.3. Lancer une étude pré-opérationnelle OPAH multisites</p> <p>Action 4.2.4. Permettre l'amélioration légère des logements des allocataires CAF</p>

	<p>Action 4.2.5. Mettre en œuvre les objectifs du Fonds Mutualisé d'Amélioration de l'Habitat Action 4.2.6. Finaliser l'opération RHI Bois-de-Nèfles Action 4.2.7. Finaliser l'opération RHI Croix Bigat</p>
<p>Concertation</p>	<p>A reprendre avec les ménages non encore relogés.</p>
<p>Indicateurs de suivi et d'évaluation</p>	<p>Point sur les situations. Solutions retenues en lien avec les familles. Relogements effectués. Finalisation de l'ensemble de l'opération.</p>
<p>Conséquence sur la fonction de centralité</p>	<p>Lutte contre les poches d'habitat insalubre à proximité immédiate du centre-ville.</p>
<p>Annexes</p>	<p>Localisation (extrait du plan guide)</p>  <p>Site de relogement :</p>  <p>Avancement août 2022 :</p> 